

## Brexit :

### Conséquences sur les mobilités effectuées dans le cadre du Programme suisse pour Erasmus+

Etat au 28.1.2021 / Etat au 07.04.2021

Le Brexit entraîne quelques nouveautés et flexibilités au sujet desquelles nous vous informons ci-dessous:

- **News sur le site Web:** Movetia suit de très près les derniers développements dans les relations entre le Royaume-Uni et la Suisse. Des informations sont disponibles [ici](#) et seront mises à jour. Des informations spécifiques pour la formation professionnelle se trouvent [ici](#) (colonne droite).
- **Le Royaume-Uni reste un pays membre du Programme suisse pour Erasmus+:** le Royaume-Uni reste également en 2021 un [pays membre éligible du Programme suisse pour Erasmus+](#) (pour les mobilités sortantes et entrantes), même s'il ne fait plus partie du programme européen Erasmus+ et qu'il **a lancé son propre programme d'encouragement** à la coopération et la mobilité internationale.
- **Nouvelles conditions d'entrée sur le territoire pour les stagiaires:** dès le 1.1.2021, de nouvelles [conditions d'entrée au Royaume-Uni](#) et en Suisse doivent être prises en compte. Concernant les stages professionnels, le gouvernement britannique prévoit un [système de visa](#) payant applicable à tous les pays, et ce, quelle qu'en soit la durée. Il est nécessaire d'avoir un sponsor britannique pour obtenir ce visa. Selon la procédure pour les travailleurs et les travailleurs temporaires, ce rôle peut être assumé par une [sélection d'institutions](#) étant habilitée pour la voie «government authorized exchange» (se référer à la colonne de droite de la liste annexée).  
Le British Council, l'agence nationale anglaise pour les échanges et la mobilité, est responsable de l'émission des sponsors pour les participants au programme Erasmus+. Malheureusement, le Programme Suisse pour Erasmus+ n'étant pas associé à un programme européen officiel, le British Council ne peut pas délivrer de sponsors aux institutions helvétiques. Toutefois, il est possible que d'autres institutions puissent jouer ce rôle. Par exemple, une alternative pourrait être de passer directement par une entreprise suisse ayant une filiale au Royaume-Uni et se trouvant sur cette [liste](#) avec la mention «government authorized exchange».
- **Conditions d'entrée pour le personnel enseignant:** contrairement aux stages en entreprise, les activités éligibles des enseignant-e-s (stages d'observation, réseautage, travail sur un projet, échange sur des questions de formation) **ne nécessitent pas l'obtention d'un visa**. La situation actuelle peut donc être un moyen de renforcer la [mobilité des enseignant-e-s](#) et les [structures de projet](#).
- **Recommandation:** pour l'année 2021, il n'est pas conseillé de planifier des stages en entreprise au Royaume-Uni en raison des conditions d'entrée sur le territoire. En guise de flexibilisation par rapport aux stages au Royaume-Uni, les séjours jusqu'à 6 mois dans une école professionnelle britannique seront soutenus financièrement par Movetia. Pour les élèves et les étudiant-e-s, il existe une [sélection d'établissements de formation](#) habilités à délivrer un sponsor pour les échanges scolaires.
- **Alternatives au Royaume-Uni:** nous attirons votre attention sur le fait qu'il est possible de collaborer avec d'autres pays du Programme suisse pour Erasmus+ dans lesquels l'anglais est largement répandu, comme les Pays-Bas, l'Irlande (l'Irlande du Nord devrait rester une destination possible), Malte, Chypre, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Finlande ou encore l'Islande.  
☞ Pour de nouveaux partenariats avec les pays susmentionnés, une [liste](#) d'écoles professionnelles et de prestataires de services est disponible [ici](#). Les nouvelles institutions partenaires doivent être annoncées **par écrit** à Movetia.
- **Procédure relative aux relations bilatérales entre la Suisse et le Royaume-Uni:** du fait du Brexit, plusieurs points doivent être clarifiés entre la Suisse et le Royaume-Uni, ce qui prendra un certain temps. Un [Memorandum of Understanding](#) a été publié. L'instance officielle chargée du développement des relations bilatérales entre la Suisse et le Royaume-Uni est la Confédération-A moyen terme, elle pourrait négocier un accord visant à simplifier la procédure d'entrée au Royaume-Uni pour les stagiaires. **Le SEFRI prévoit d'ailleurs de s'entretenir avec le ministère de l'éducation britannique au printemps 2021. De plus amples informations suivront.**